



EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 14 mars 2022

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 32
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 35
Date de convocation : 08 mars 2022
Date de publication : 21 mars 2022

Conseillers-ères présents-es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, M. Mohamed MBITEL, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Nicolas GOMET, M. Ako HAMDAROU, M. Timothée DRUET, Mme Nadine HERRMANN

Référence

22.14.03.17

Commission

Aménagement et Urbanisme

Objet

Cession de terrain à la
Commune de Crissey

Secrétaire de séance

M. Timothée DRUET

Rapporteur

Mme Isabelle GIROD

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

M. Mathieu BERTHAUD à M. Alexandre DOUZENEL (DCM 22.14.03.01 à DCM 22.14.03.06)
M. Jean-Pierre CUINET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER
Mme Christine MUGNIER à M. Jean-Pascal FICHÈRE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22.14.03.18)

La parcelle cadastrée AB n° 169 d'une surface de 1324 m² située sur la Commune de Crissey est propriété de la Ville de Dole.

Aujourd'hui ladite parcelle permet l'accès au Château de Crissey, au Centre Aéré, ainsi qu'un accès technique à l'Aquaparc Isis et diverses installations sportives.

Compte tenu des caractéristiques de la voie qu'elle supporte et de la diversité des unités foncières desservies qui va s'accroître avec la cession du château de Crissey, il a été convenu après échange avec la Commune de Crissey que la parcelle AB n° 169 pouvait logiquement être cédée à l'euro symbolique à la Commune de Crissey afin que celle-ci procède à son classement dans le domaine public dans le but de desservir dans les meilleures conditions les diverses propriétés riveraines.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** la cession à la Commune de Crissey de la parcelle AB n° 169 d'une superficie de 1324 m²,

- **PRÉCISE** que cette cession sera réalisée à l'euro symbolique,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Commune de Crissey-5 rues des vergers-39100 CRISSEY
- Maître Claire-Lise LOCURCIO-98 avenue Jacques Duhamel-39100 DOLE

Fait à Dole, le 14 mars 2022,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire

Jean-Baptiste GAGNOUX



CESSION A LA COMMUNE DE CRISSEY

